



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23017

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°3518, 1837 et 1842, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

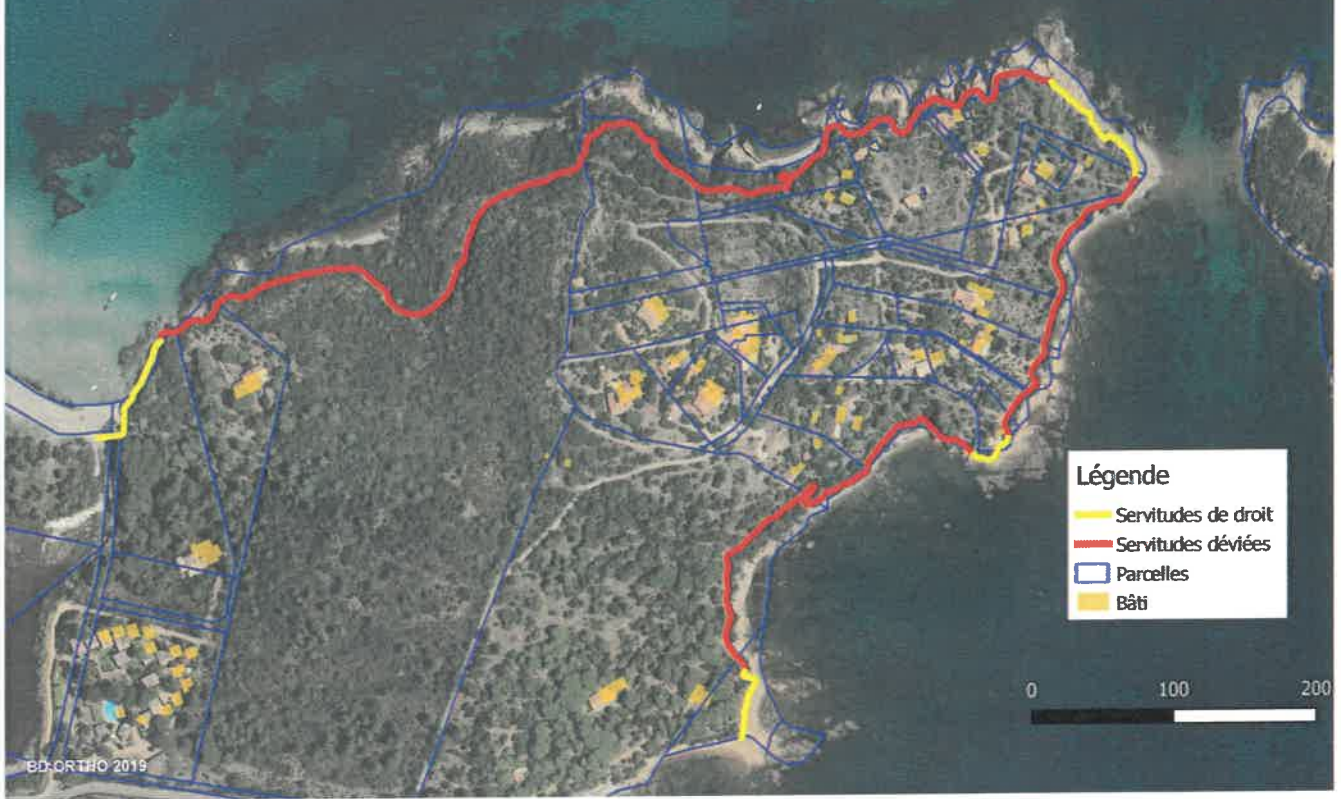
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

ALDEN Adrien
Vorarlberger Damm 8
BERLIN 12157 (Allemagne)

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23018

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°3518, 1837 et 1842, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE

ALDEN Nicolas
47 Bd Auguste Blanqui
75013 PARIS

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23019

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°2366, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siègera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

BESSARD Claire
2 Rue Ferdinand Jean Bolo
97233 SCHOELCHER

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23020

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous les n°1610, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

CASTETZ Guillaume
La plaine de Majouri
31370 BEAUFORT

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23021

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°1610, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

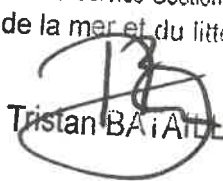
En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

CASTETZ Monique
1 Rue de la Banque
75002 PARIS

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BAIATTE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23022

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°3297, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

CHABAGNY Nicole
74 Rue Saint Michel
37550 SAINT AVERTIN

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23023

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°1843 et 1846, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

CORONE Alphonse
165 Rue du Bois
93500 PANTIN

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23024

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°3344, 3341, 3345 et 3342, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse : <http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

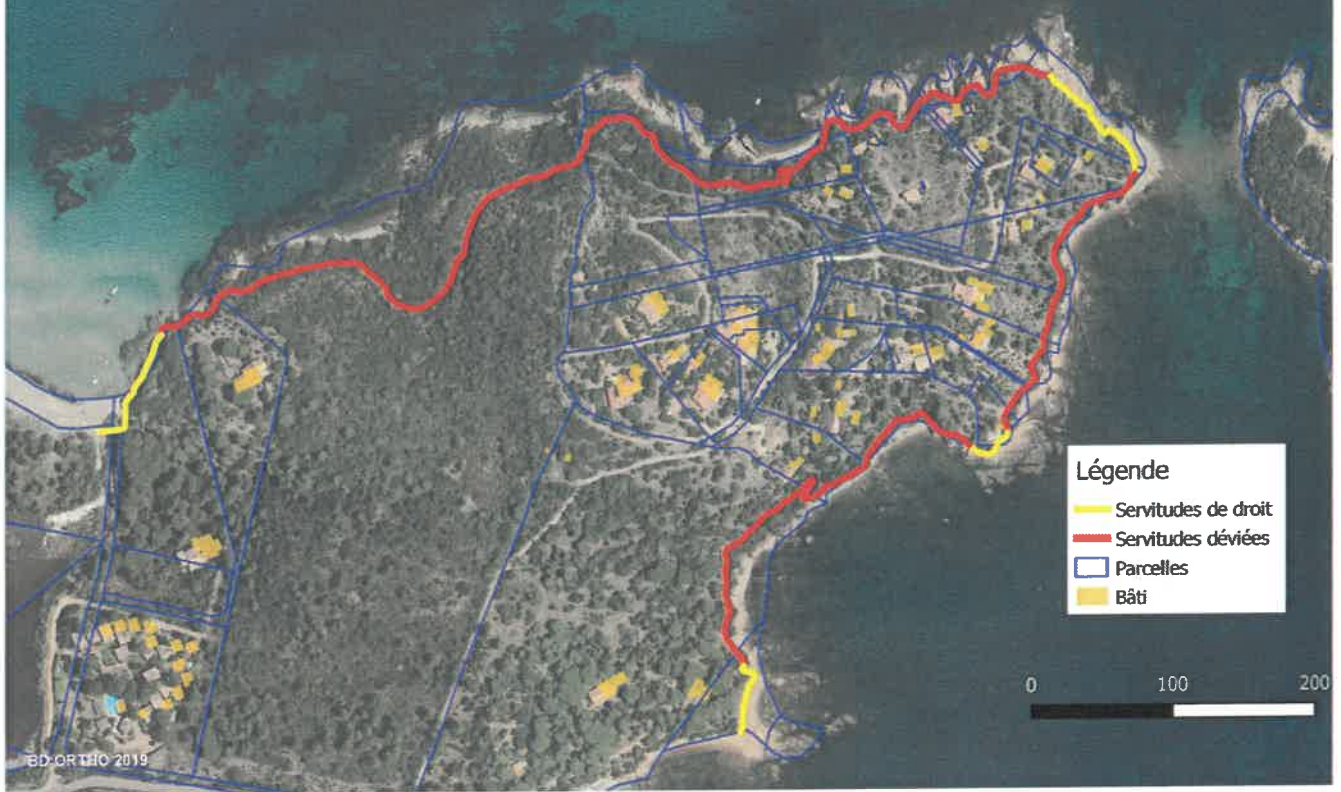
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

CORONNE François
Capo di Fuora
20144 SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23025

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°1835 et 3764, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siègera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE

CORONNE Isabelle
Capo Di Fuora
20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU



Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23025

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°1835 et 3764, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral**


Tristan BATAILLE

CORONNE Isabelle
21 Rue du Groupe Manouchian
75020 PARIS

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23026

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°3344, 3341, 3345 et 3342, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

CORONNE Léo
Capo Di Fuora
20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23026

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°3344, 3341, 3345 et 3342, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse : <http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Chef du Service Gestion Intégrée
de la mer et du littoral**

Tristan BATAILLE

CORONNE Léo
3 Rue Fernao Mendes Pinto
1400 145 LISBONNE (Portugal)

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23027

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°3518, 1837 et 1842, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

CORONNE Sonia
6555 Capi di Fuora
20144 SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BAYAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23028

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°1835 et 3764, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siègera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion Intégrée
de la mer et du littoral



Tristan BATAILLE

FAURE Valentine
51 Rue des Prairies
75020 PARIS

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23029

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°3611, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siègera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

FONTAN Jean-Paul
23 Avenue Lily
78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23030

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous les n°3610, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siègera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

FONTAN Olivier
25 Rue de Fécamp
75012 PARIS

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23031

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°1610, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>


En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siègera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

CASTETZ Nathalie
11 Rue Joseph Morlent
76600 LE HAVRE

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23032

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°1510, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE

GUIDICELLI Emmanuel
716 Chemin du Panorama
69300 CALUIRE ET CUIRE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23033

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°1510, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

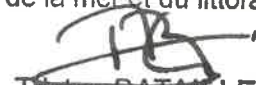
En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

GUIDICELLI François-Marc
159 Rue Haute
84660 MAUBEC

**Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral**


Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23034

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°1510, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siègera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

GUIDICELLI Françoise
35 Bd Augustin Cieussa
13007 MARSEILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23035

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°1510, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

GUIDICELLI Frédéric
35 Bd Augustin Cieussa
13007 MARSEILLE

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23036

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°0463 et 0462, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siègera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion Intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

GUILBAUD Claude
1 Avenue Ségur
75007 PARIS

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23037

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°0463 et 0462, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

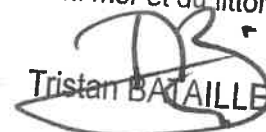
En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

GUILBAUD Jacques
44 Avenue du Prince d'Orange
1180 BRUXELLES (Belgique)

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23038

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°0463 et 0462, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE

GUILBAUD Louise
3 rue Campagne Première
75014 PARIS

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23039

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°0463 et 0462, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

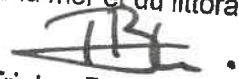
En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

GUILBAUD Martin
48 Rue Boissonade
75014 PARIS

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23040

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°0463 et 0462, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

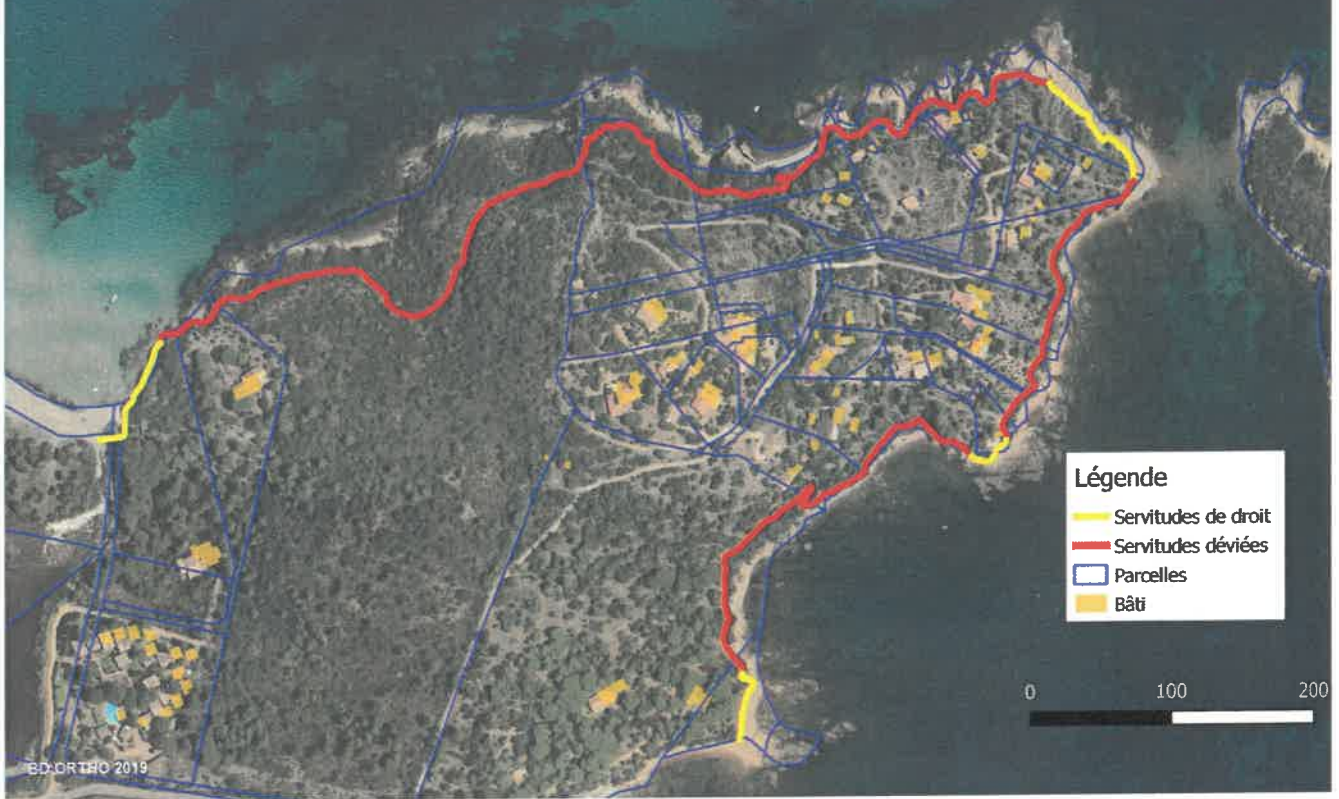
Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

GUILBAUD Mathilde
14 rue Campagne Première
75014 PARIS

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23041

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre des parcelles cadastrées à la section I sous les n°0463 et 0462, terrains d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siègera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

GUILBAUD Stéphane
13 Rua Domingos José Morais
2775 186 PAREDE (Portugal)

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23042

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous les n°1615, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

HALPHEN Camille
52 Avenue de l'île de Migneaux
78300 POISSY

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23043

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°2365, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Chef du Service Gestion Intégrée
de la mer et du littoral**


Tristan BATAILLE

HALPHEN Marc
Capo di Fuora
20144 SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23044

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous les n°1610, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral**

Tristan BATAILLE

NABET Anne
25/1 Rue Arlozorv
84430 BEER SHEVA (Israël)

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23045

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifiée comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous les n°1615, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>


En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siègera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

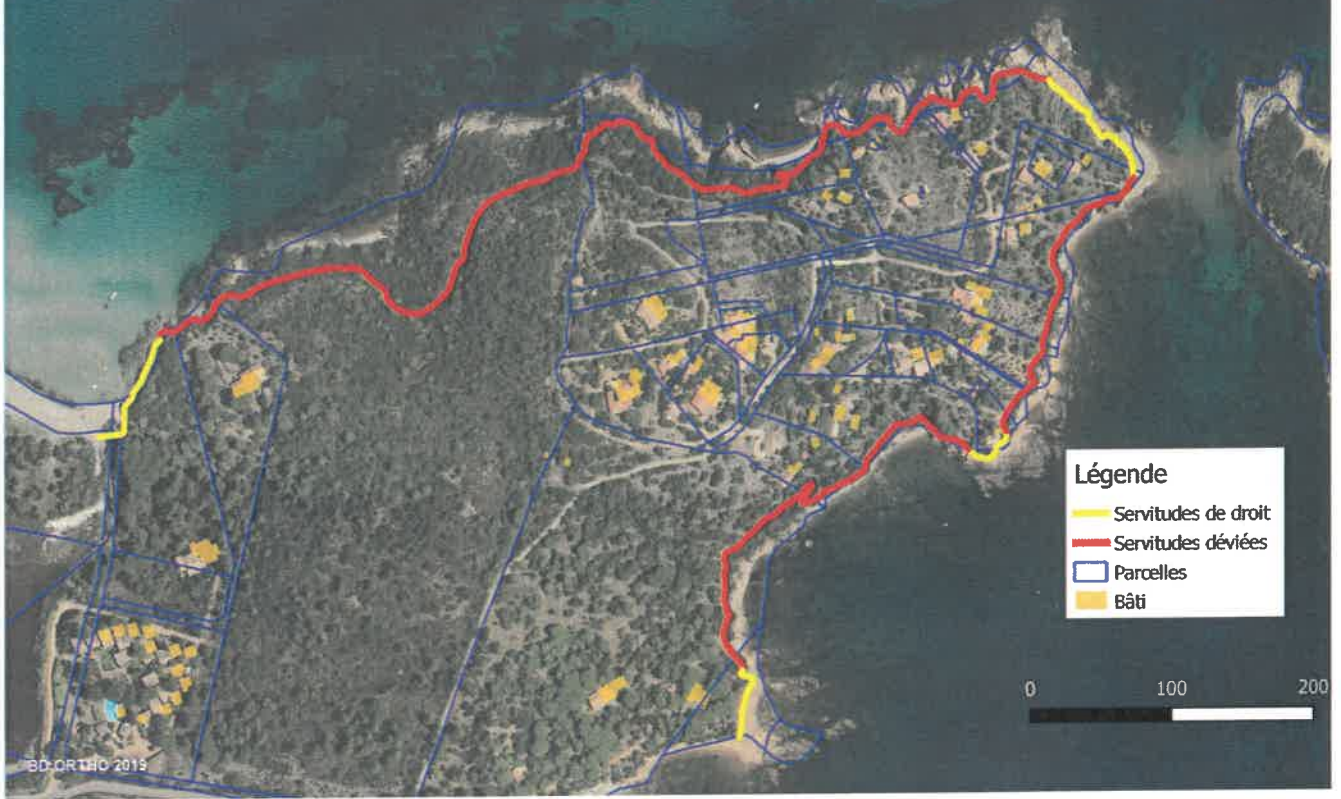
Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

ROUSSEL Anne
9 Rue d'Anjou
92600 ANIERES SUR SEINE

**Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral**


Tristan BATAILLE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23046

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°1615, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siègera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

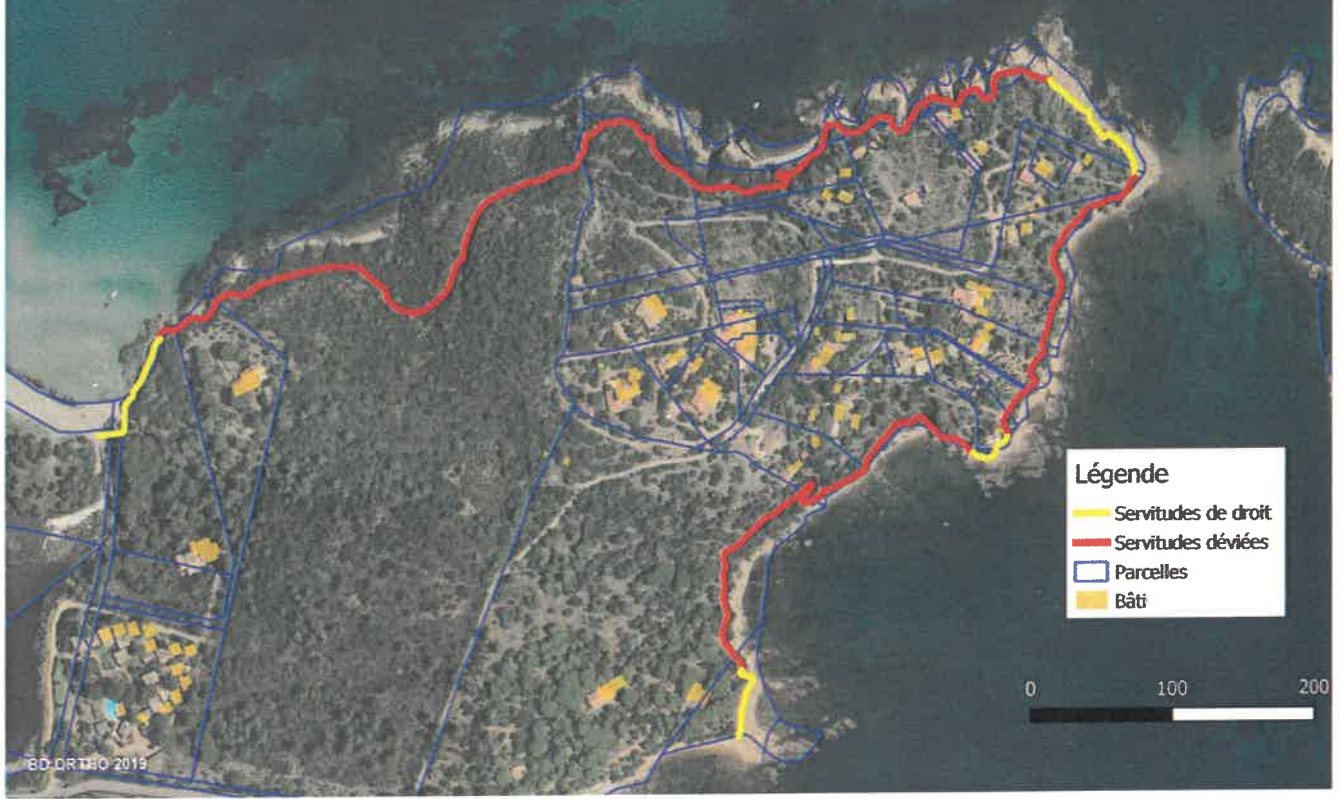
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE

ROUSSEL David
22 Avenue Michel Ricard
92400 COURBEVOIE

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le 06 FEV. 2023

Réf : FD23047

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, la « SCI COMOCK » identifiée comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°1509, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siègera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral**


Tristan BATAILLE

SCI COMOCK
6 rue des Seringas
CASABLANCA (Maroc)

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU





**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23048

Affaire suivie par : Franck DUBOIS

tél : 04 95 29 08 45

franck.dubois@mer.gouv.fr

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de servitude de passage des piétons sur le littoral de la presqu'île de « Pinarello » sur le territoire de la commune de ZONZA, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément aux articles L121-31 à L121-33 du code de l'urbanisme.

Selon les indications qui ont été communiquées par le service du cadastre, la « SCI U MUSCU » à été identifiée comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section I sous le n°1511, terrain d'assiette d'une partie du projet de servitude.

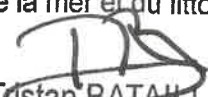
À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 23 février au 10 mars 2023, conformément à l'arrêté préfectoral n°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint et que le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie annexe de ZONZA : D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :
<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/enquetes-publiques-r35.html>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/4466>

En outre, je vous précise que le commissaire enquêteur siégera à la mairie annexe de ZONZA - D168A - 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

- le jeudi 23 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (ouverture de l'enquête publique) ;
- le vendredi 10 mars 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h (clôture de l'enquête publique).

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

SCI « U MUSCU »
59 Rue de Courcelles
75008 PARIS

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU

